

Transport du lait

Convention de transport

La Convention de transport du lait a été dénoncée à la fin d'août par ses signataires – la Fédération des producteurs de lait du Québec, l'Association des transporteurs de lait du Québec, le Syndicat des producteurs de lait de Québec et Agropur coopérative. Cinq séances de négociations n'ont pas permis d'arriver à une nouvelle entente en 2004. Les négociations se poursuivront en 2005 pour conclure une nouvelle convention qui s'appliquera rétroactivement aux contrats échus le 1^{er} novembre 2004.

Le 22 décembre 2004, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) a tenu une audience pour remplacer Agrinove coopérative comme organisme accrédité. La décision rendue en janvier 2005 confirme que le Groupe Dynaco et la Société coopérative agricole de l'Île-aux-Grues sont maintenant représentés par Agropur coopérative, tandis que Nutrinor peut se représenter elle-même à la table des négociations.

Les modifications à la flotte de transport, commencées en 2003, se sont poursuivies en 2004. Cent trois contrats de transport ont été tarifés avec les nouveaux camions porteurs 12 roues (18 000 litres) et les semi-remorques 4 essieux (34 000 litres).

Une douzaine de transactions entre transporteurs, totalisant 284,7 millions de litres et concernant 797 producteurs, ont été effectuées en cours d'année. Dans tous les cas, la Fédération s'est assurée que les objectifs d'utilisation efficace d'équipements performants étaient atteints.

Avis de tarification d'équipement

Conformément aux dispositions de la Convention de transport du lait, la Fédération transmet des avis de tarification d'équipement aux transporteurs deux ans avant leur application. Cette mesure vise à laisser le temps nécessaire aux transporteurs pour s'adapter. À cet effet, 19 avis ont été envoyés aux transporteurs durant l'année.

La Fédération a également expédié à des transporteurs dont le contrat est venu à échéance le ou après le 1^{er} novembre 2004 des préavis de six mois pour les informer que leur citerne portée de 14 000 litres ou leur semi-remorque 2 essieux de 25 000 litres ne seront plus tarifés.

STATISTIQUES SUR LES CONTRATS DE TRANSPORT DU LAIT

Statistics on milk transportation contracts

Type d'équipement	2004					2003				
	Nombre	Circuit	Volume indicatif		Kilométrage	Nombre	Circuit	Volume indicatif		Kilométrage
<i>Vehicle type</i>	<i>Number</i>	<i>Route</i>	<i>Reference volume</i>	<i>%</i>	<i>Annual kilometres</i>	<i>Number</i>	<i>Route</i>	<i>Reference volume</i>	<i>%</i>	<i>Annual kilometres</i>
Camion-citerne 10 roues <i>Tank-truck, 10 wheels</i>	32	103	227 492 945	8,0	2 513 938	48	163	365 537 228	13,1	4 005 528
Camion-citerne 12 roues <i>Tank-truck, 12 wheels</i>	20	61	178 140 780	6,2	1 616 403	14	38	110 035 096	4,0	1 042 039
Citerne 2 essieux <i>Tank, 2 axles</i>	26	50	202 678 706	7,1	1 681 373	33	64	254 627 483	9,1	2 106 141
Citerne 3 essieux <i>Tank, 3 axles</i>	109	218	1 079 811 340	37,8	9 948 258	136	266	1 356 171 834	48,7	14 667 233
Citerne 4 essieux <i>Tank, 4 axles</i>	100	200	1 170 339 143	40,9	13 030 135	60	121	700 161 802	25,1	7 232 676
Total	287	632	2 858 462 914	100	28 790 107	291	652	2 786 533 443	100	29 053 617

COÛT DE L'ACTIVITÉ TRANSPORT – PRIX MOYEN PAR HECTOLITRE

Transportation cost –
Average cost per hectolitre

	Pool P5 ⁽¹⁾ <i>P5 Pool ⁽¹⁾</i>	Coût Québec ⁽²⁾ <i>Quebec cost ⁽²⁾</i>
1999	2,023	1,952
2000	2,118	2,065
2001	2,247	2,143
2002	2,249	2,146
2003	2,295	2,148
2004	2,351	2,211

⁽¹⁾ Pool P5 : coût moyen des frais du pool P5 de transport.

P5 Pool: average cost of the P5 Transportation Pool

⁽²⁾ Coût Québec : inclut les frais de transport réclamés aux producteurs par le pool ainsi que les autres coûts (interusines, transport spécial, transbordement) assumés par le Fonds d'indemnisation jusqu'au 31 juillet 2001.

Quebec cost: includes transportation expenses charged by the pool to producers as well as other costs (inter-plant, special transportation, transshipment) covered by the Compensation Fund until July 31, 2001.

Milk Transportation

TRANSPORTATION AGREEMENT

The signatories to the Milk Transportation Agreement, the Fédération des producteurs de lait du Québec, the Association des transporteurs de lait du Québec, the Syndicat des producteurs de lait de Québec and Agropur coopérative asked to reopen certain clauses of the Agreement. Despite five negotiating sessions, no agreement was reached in 2004. Negotiations will continue in 2005 to reach a new agreement, which will take effect retroactively to the old contracts' expiry date, November 1, 2004.

On December 22, 2004, the Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (RMAAQ) held hearings to replace Agrinove coopérative as an accredited organization. The decision rendered in January 2005 confirms that Groupe Dynaco and Société coopérative agricole de l'Île-aux-Grues will be represented at the bargaining table by Agropur coopérative from now on, while Nutrinor will represent itself.

The upgrading of the transportation fleet that began in 2003 continued in 2004. The new 12-wheel tank trucks (18,000 litres) and 4-axle semi-trailers (34,000 litres) have been accounted for in the 103 transport contracts.

About a dozen transactions were made during the year between transporters, involving 284.7 million litres and 797 producers. In all cases, the Federation ensured that the objectives of efficiently using high-performance equipment were met.

EQUIPMENT RATE NOTICE

In accordance with the Milk Transportation Agreement, the Federation sends the transporters a notice setting out the equipment rate two years before its application. This measure is meant to give transporters the time needed to adjust. Transporters were sent 19 notices to this effect during the year. The Federation sent transporters whose contract expired on or after November 1, 2004, three advance notices of six months to inform them that their 14,000 litre tank trucks or 2-axle 25,000 litre semi-trailers would no longer be included in the rating formula.

Carburant diesel

Cette année encore, le prix du diesel a fluctué de façon importante, atteignant des sommets à l'automne 2004. Les tarifs payés aux transporteurs ont varié suivant la clause d'indexation sur le carburant de la Convention. La Fédération a versé 400 000 \$ de plus que l'année dernière aux transporteurs en raison de ces fluctuations.

Pool de transport P5

La mise en commun des frais de transport par les provinces signataires de l'Entente sur la mise en commun de tout le lait (P5) en était à sa sixième année. La contribution du Québec en 2004 a été de 4 millions de dollars.

Le comité technique sur le transport du lait de l'entente P5 ayant terminé ses travaux en 2003, chaque province a négocié en 2004 l'application des différentes facettes du modèle approuvé par l'organisme de supervision de l'Entente. Les travaux d'implantation se poursuivront en 2005. Le Québec atteint déjà la grande majorité des objectifs d'efficacité prévus dans le modèle.

FUEL

Fuel prices have fluctuated significantly again this year, reaching record highs in fall 2004. The rates paid to the transporters varied according to the fuel price indexing clause in the Agreement. Compared with last year, the Federation paid an additional \$400,000 to transporters due to fuel price fluctuations.

P5 TRANSPORTATION POOL

The pooling of transportation costs under the P5 All-Milk Pooling Agreement marked its sixth year. In 2004, Quebec contributed \$4 million to this pool.

Since the P5 Technical Group on Milk Transportation completed its work in 2003, each province negotiated during 2004 the application of the various aspects of the model approved by the P5 Supervisory Body. Implementation will continue in 2005. Quebec has already achieved most of the efficiency objectives included in the model.

IMAGE DE LA TRANSFORMATION DU LAIT AU QUÉBEC ^{(1) (6)}

Milk processing profile ^{(1) (6)}

	2000		2001		2002		2003		2004	
	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk	Nombre Number	% du lait % of milk
Grandes entreprises laitières ⁽²⁾ <i>Large dairy enterprises ⁽²⁾</i>	3	80,6	3	80,4	3	79,4	3	79,4	3	78,4
Moyennes entreprises laitières ⁽³⁾ <i>Medium dairy enterprises ⁽³⁾</i>	39	19,0	39	19,2	41	20,2	40	20,2	41	21,2
Petites entreprises laitières ⁽⁴⁾ <i>Small dairy enterprises ⁽⁴⁾</i>	35	0,4	37	0,4	34	0,4	38	0,4	45	0,4

TRANSFORMATION PAR RÉGIONS

Processing by region

	2000		2001		2002		2003		2004	
	Nbre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nbre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nbre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nbre d'usines Number of plants	% du lait % of milk	Nbre d'usines Number of plants	% du lait % of milk
Régions centrales <i>Central regions</i>	83	90,2	85	89,7	83	91,6	84	93,5	89	92,6
Régions périphériques ⁽⁵⁾ <i>Outlying regions ⁽⁵⁾</i>	19	9,8	16	10,3	16	8,4	16	6,5	19	7,4
Québec <i>Quebec</i>	102	100,0	101	100,0	99	100,0	100	100,0	108	100,0

⁽¹⁾ Entreprises laitières qui ont été actives durant l'année.
Enterprises in operation during the year.

⁽²⁾ Entreprises dont les achats journaliers de lait dépassent les 900 000 litres.
Enterprises with daily milk purchases exceeding 900,000 litres.

⁽³⁾ Entreprises laitières achetant plus de 1 000 000 de litres de lait par année et moins de 500 000 litres par jour.
Dairy enterprises purchasing more than 1,000,000 litres annually and less than 500,000 litres per day.

⁽⁴⁾ Entreprises laitières achetant moins de 1 000 000 de litres de lait par année.
Dairy enterprises purchasing less than 1,000,000 litres annually.

⁽⁵⁾ Les territoires des régions périphériques sont ceux des syndicats de producteurs de lait de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Gaspésie-Les Îles et du Bas-Saint-Laurent tels que définis dans les Conventions de mise en marché du lait.
The outlying regions include Abitibi-Témiscamingue, Saguenay-Lac-Saint-Jean, Gaspésie-Les Îles and Bas-Saint-Laurent, as defined in the Milk Marketing Agreements.

⁽⁶⁾ Parmi toutes les entreprises laitières, on compte 16 producteurs/transformateurs qui ont transformé 3,8 millions de litres en 2004. Un producteur/transformateur se définit comme suit : producteur détenant un permis d'exploitation de fabrique laitière et utilisant, à cette fin, le lait de son troupeau.
Among all dairy enterprises, 16 are producer-processors who processed 3.8 million litres in 2004. A producer-processor is defined as follows: a producer with a permit to operate a dairy plant who uses the milk from his own herd for this purpose.

Grèves dans les usines

Le printemps et une partie de l'été 2004 ont été marqués par des grèves dans trois usines laitières québécoises ainsi que dans une usine du Nouveau-Brunswick. Ces conflits de travail ont eu comme conséquence une augmentation des coûts de transport. En effet, la Fédération a dû déplacer le lait sur de plus grandes distances et souvent à l'extérieur de la province.

Lait frais

Depuis le 1^{er} juin, l'analyse de la composition du lait est effectuée sur un échantillon de lait frais. En raison de ce changement, tous les échantillonneurs mécaniques installés sur les citernes du Québec ont dû être adaptés au nouveau contenant de l'échantillon. Des sessions de formation de deux heures, réunissant les experts-essayeurs, ont permis une révision de la procédure d'échantillonnage et des méthodes de travail.

Logiciel de routage

Après avoir étudié différentes solutions, la Fédération a opté pour le logiciel Arc Logistic Route qui remplacera le logiciel GIRO, utilisé depuis le début des années 1990. Le nouveau logiciel a été testé et sera utilisé à son plein potentiel en 2005. Cet outil facilitera l'optimisation des circuits.

Circuits particuliers

Depuis quelques années, la demande de lait certifié biologique a augmenté substantiellement. Onze circuits spéciaux de cueillette de lait biologique desservis par autant de transporteurs ont fonctionné en 2004. À la fin décembre 2004, il y avait au Québec 59 producteurs certifiés biologiques. Ils ont produit durant l'année 19 millions de litres de lait, dont environ 1,4 million ont été expédiés en Ontario. Enfin, un transporteur approvisionne deux usines pour le marché caché.

Scellage des citernes

L'organisme de supervision de l'entente P5 convenait en décembre 2004 que tous les chargements de lait livrés en Ontario à partir du 1^{er} août 2005 devront être scellés. Le scellage des citernes s'appliquera à tous les chargements de lait des provinces signataires de l'entente P5 au plus tard le 1^{er} février 2006.

PLANT STRIKES

The spring and early summer of 2004 were marked by strikes in three Quebec plants and one New Brunswick plant. The main effects of these labour disputes for producers was an increase in transportation costs since the Federation had to send milk to plants further away and often to out-of-province plants.

FRESH MILK

Since June 1, 2004, the analysis of components in milk is done on a sample of fresh milk. To complete this change, all mechanical samplers on tank trucks in Quebec had to be adapted to receive the new milk sample container. Two-hour training sessions for graders were held to review the sampling procedure and working methods.

ROUTING SOFTWARE

After studying various options, the Federation opted for the Arc Logistic Route software to replace the GIRO software in use since the early 1990s. The new program has been tested and will be fully utilized in 2005. This tool will facilitate route efficiencies.

SPECIAL ROUTES

There has been a substantial increase in demand for certified organic milk in the past few years. Eleven special organic milk pickup routes served by 11 transporters were in operation in 2004. As of late December 2004, there were 59 certified organic milk shippers in Quebec. These farmers produced 19 million litres of milk, and about 1.4 million litres were shipped to Ontario. One transporter supplies milk to two plants for the Kosher market.

TRUCK TANK SEALING

The P5 Supervisory Body agreed in December 2004 that all milk shipments in Ontario will have to be delivered in sealed trucks as of August 1, 2005. This requirement will apply to all milk loads by the P5 provinces no later than February 1, 2006.